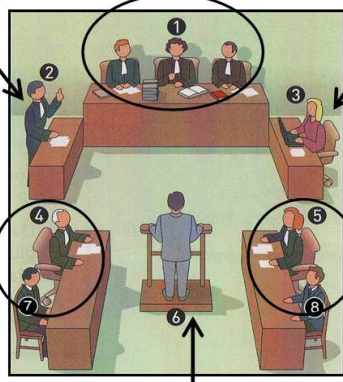


## Procès en Tribunal correctionnel

**Le juge** : mène le débat contradictoire entre les parties opposées (il est parfois assisté de deux assesseurs). Il prononce le verdict en fin de procès.

**Le procureur de la République** : réclame une peine (réquisition)

**La partie civile** : la victime et son avocat essaient d'obtenir une condamnation de l'accusé



**Le greffier** : note les échanges lors du procès

**La défense** : le prévenu, avec son avocat, essaie de démontrer son innocence ou de réduire sa responsabilité

**Les témoins et les experts (médecin...)** : répondent aux questions du juge à la barre

### Les étapes du déroulement du procès

**1) Début du procès** : le juge vérifie l'identité du prévenu et de la victime puis le juge présente l'affaire brièvement (sans détail).

**2) Les versions des faits** : le juge demande à la victime de donner sa version, puis il interroge le prévenu qui donne sa version.

**3) Témoins et experts** : le juge interroge les témoins (ayant vu quelque chose, ayant des éléments à apporter...) et les experts (policiers, psychologues, médecins, experts scientifiques...) qui viennent à la barre. Le juge peut aussi réinterroger le prévenu ou la victime quand il veut.

**4) La victime présente son bilan** : la victime fait un résumé de l'affaire selon son point de vue en utilisant les témoignages des experts et témoins venus à la barre. Elle demande une condamnation du prévenu.

**5) Le procureur de la République (joué par le prof)** : présente son réquisitoire et propose une peine contre le prévenu en la justifiant.

**6) L'avocat de la Défense présente son bilan** : l'avocat fait un résumé de l'affaire en faveur du prévenu (= le plaidoyer) en utilisant les témoignages des experts et témoins venus à la barre. Il demande l'acquittement ou une peine légère. La victime peut demander la parole pour répliquer mais c'est toujours la défense qui parle en dernier.

**7) Le verdict** : le juge se retire quelques instants, puis il revient et donne une peine (ou pas) en justifiant sa décision.

## Fiche de préparation de la victime



• **Etape 2** : présentez votre version des faits :

---

---

---

---

---

---

---

---

• **Etape 4** : notez les éléments importants (preuves, témoignages, expertises...) qui vous permettent de « charger » le prévenu et démontrer sa culpabilité :

---

---

---

---

---

---

---

---

Rédigez votre bilan du procès et demandez une réparation :

---

---

---

---

---

---

---

---

• **Etape 6** : Vous pourrez redemander la parole après que l'avocat du prévenu ait plaidé en faveur du prévenu. Mais c'est le prévenu ou son avocat qui parleront en dernier.